

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition**  
(Art. 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale prenne acte d'une dégradation évidente de la sécurité au sein de nos établissements correctionnels et qu'elle exige du gouvernement caquiste de déposer un plan d'action d'ici juin 2025 afin de protéger le personnel des services correctionnels. »

Présentée par la députée de Westmount-Saint-Louis  
Le mercredi 26 février 2025